

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/0435/174

ayant pour objet :

pour l'exploitation de quatre parkings mécaniques à l'adresse 1, rue du Commerce, L-8220 Mamer au nom et pour le compte de la propriété de la résidence

au demandeur :

Swiss-Park sàrl, 54A, rue de Remich, L-5442 Roedt

Mamer, le 27/06/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du 27/06/2024 jusqu'au 12/07/2024 inclus.

Mamer, le 27/06/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER